



Fini, oublié le carnaval, les acteurs politiques vont entrer en scène ce jeudi avec la question des élections. Les parlementaires sont les premiers à se mettre au travail afin de désigner leurs trois représentants au sein du collège de transition du CEP, a appris Haiti Press Network.

Le président du Sénat a indiqué que la commission bicamérale devait entamer des discussions à partir de ce jeudi afin de se choisir 3 représentants devant compléter la composition du CEP.

"La commission parlementaire comptera 14 membres, 7 sénateur et 7 députés", a révélé le sénateur Dieuseul Simon Desras.

"Elle aura dix jours comme délai maximum pour travailler et pour faire choix de ses trois représentants", a poursuivi le président de l'Assemblée nationale.

Le conseil supérieur du pouvoir judiciaire doit également trouver une issue à la désignation de trois représentants parmi les 6 qui ont été désignés en deux temps.